



Centrales Villageoises du Pays Mornantais

Cher(e) sociétaire de la Centrale villageoise du Pays Mornantais (CVPM),

Depuis 2017, CVPM a activement œuvré à la transition énergétique sur notre territoire :

- Mise en place de 26 installations photovoltaïques en 2017 et 2018,
- Nombreuses actions de sensibilisation au changement climatique et à la sobriété énergétique (newsletter, fresque du climat, atelier 2 tonnes, etc.),
- Accompagnement des particuliers avec la création de Solarcoop (qui intervient aujourd'hui sur toute la France avec une dizaine de salariés),
- Réorientation vers des projets plus importants initiés par la mise en service de notre premier « grand toit » (1000 m² à St Jean de Touslas en avril 2024).

Ces opérations ont été possibles grâce à votre participation financière, et nous vous en remercions chaleureusement. La bonne gestion de la structure, par un comité de pilotage de bénévoles motivés, a conduit chaque année à des bénéfices. Ceux-ci ont été en partie réinvestis dans les opérations de développement, et ont par ailleurs servi à valoriser votre apport financier (la valeur unitaire de chaque action étant passée en 2022 de 50 à 55€).

Mais pour financer les prochains projets, il est nécessaire d'effectuer une augmentation de capital. Conformément à nos statuts, les actionnaires actuels seront prioritaires pendant les 3 premiers mois (du 1er octobre au 31 décembre 2024). A partir de janvier 2025, l'achat d'actions sera ouvert à de nouveaux actionnaires.

Pour gérer les actionnaires et cette opération, nous avons fait l'acquisition d'un outil : CoopHub. C'est pourquoi vous recevrez dans le courant du mois d'octobre un message à l'entête CVPM / CoopHub vous donnant le mode opératoire pour vous identifier, et pour souscrire de nouvelles actions si vous le souhaitez.

Pierre-Yves Ducrest, Président de CVPM.

www.paysmornantais.centralesvillageoises.fr

actionnaires@cvpm.info